

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11816 Numéro SIREN : 820 434 439 Nom ou dénomination : Livestorm SAS

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt 47994

Comptes annuels

BILAN ACTIF

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 795 161	805 943	989 217	123
Concessions, brevets et droits similaires	15 291	15 291		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	287 888	137 929	149 959	109
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	86 282	178 853	-92 571	-52
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	384 140	495 346	-111 206	-22
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 568 762	1 633 363	935 399	57
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 730	19 832	-7 101	-36
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 076 620	1 543 124	-466 504	-30
Autres (3)	769 330	475 571	293 760	62
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 178 711	17 088 378	-7 909 667	-46
Charges constatées d'avance(3)	657 757	795 475	-137 718	-17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 695 149	19 922 380	-8 227 231	-41
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 263 911	21 555 743	-7 291 832	-34

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 21 269)	21 269	21 269		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 417 345	17 440 115	-8 022 770	-46
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-8 770 087	-8 022 770	-747 317	-9
SITUATION NETTE	668 526	9 438 614	-8 770 087	-93
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	668 526	9 438 614	-8 770 087	-93
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	41 400		41 400	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	41 400		41 400	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	5 645 134	5 665 000	-19 866	
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	695 872	573 136	122 736	21
Dettes fiscales et sociales	2 000 740	1 760 425	240 315	14
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	83 706	52 022	31 684	61
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	5 088 102	4 056 972	1 031 130	25
TOTAL DETTES	13 513 555	12 107 555	1 405 999	12
Ecarts de conversion passif	40 430	9 574	30 856	322
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	14 263 911	21 555 743	-7 291 832	-34
(1) Dont à plus d'un an	4 985 000	5 575 000		
(1) Dont à moins d'un an	8 528 555	6 532 555		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	12 439 976	100	10 584 608	100	1 855 368	18
dont à l'exportation : 6 748 332		54		53		
Montant net du chiffre d'affaires	12 439 976	100	10 584 608	100	1 855 368	18
Production stockée						
Production immobilisée	1 469 988	12	552 809	5	917 179	166
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 200		9 656		-5 456	-57
Autres produits	47 153		22 902		24 251	106
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13 961 317	112	11 169 974	106	2 791 343	25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	9 902 868	80	9 291 120	88	611 748	7
Impôts, taxes et versements assimilés	135 433	1	91 499	1	43 934	48
Salaires et traitements	8 622 977	69	6 718 786	63	1 904 191	28
Charges sociales	3 509 274	28	2 736 757	26	772 517	28
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	421 198	3	214 419	2	206 778	96
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	15 195				15 195	
Dotations aux provisions						
Autres charges	84 692	1	65 881	1	18 811	29
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	22 691 637	182	19 118 463	181	3 573 175	19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 730 320	-70	-7 948 488	-75	-781 832	-10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

160 211

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	13 943		1 702		12 241	719
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 240				5 240	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	19 183		1 702		17 480	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	163 731	1	154 188	1	9 543	6
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	163 731	1	154 188	1	9 543	6
RÉSULTAT FINANCIER	-144 548	-1	-152 486	-1	7 937	5
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-8 874 869	-71	-8 100 974	-77	-773 895	-10
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	14 583				14 583	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	801				801	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 384				15 384	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 477		6 414		-4 937	-77
Sur opérations en capital	22 346				22 346	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	46 742				46 742	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	70 565	1	6 414		64 151	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-55 181		-6 414		-48 767	-760
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-159 962	-1	-84 618	-1	-75 344	-89
TOTAL DES PRODUITS	13 995 884	113	11 171 677	106	2 824 207	25
TOTAL DES CHARGES	22 765 971	183	19 194 446	181	3 571 525	19
Bénéfice ou Perte	-8 770 087	-70	-8 022 770	-76	-747 317	-9

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

LIVESTORM

Société par actions simplifiée au capital de 21.269,72 euros

Siège social : 60 rue François 1er, 75008 Paris

820 434 439 RCS Paris

(la « Société »)

RAPPORT DU PRÉSIDENT EN VUE DE LA CONSULTATION ÉCRITE DES ASSOCIÉS

Chers Associés,

Le présent rapport a pour objet de vous permettre de vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022
3. Imputation du poste « Report à nouveau » débiteur sur le poste « Prime d'émission »
4. Conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce
5. Transfert de siège social de la Société et modification des statuts.

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé

Il vous sera proposé,

après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président, (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022 et (iii) du présent rapport,

d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

de prendre acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts.

En conséquence, **de donner quitus** au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Il vous sera proposé,

après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président, (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022 et (iii) du présent rapport,

constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font ressortir une perte de -8 770 087 € contre une perte de -8 022 770 € au titre de l'exercice précédent.

d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice au poste « Report à Nouveau », qui s'élèvera après affectation à un solde débiteur de -8 770 087 €.

Conformément à la loi, **de prendre acte** qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices

sociaux.

Il est précisé que dans la décision suivante, il vous sera proposé d'imputer la somme de -8 770 087 € du compte « Report à nouveau » déficitaire sur le compte « Prime d'émission » tel qu'il figure dans les comptes au 31 décembre 2022, qui s'élèvera, après affectation, à 647 258 €, et ainsi rapporter le compte « Report à Nouveau » à 0 €.

3. Imputation du poste « Report à nouveau » débiteur sur le poste « Prime d'émission »

Il vous sera proposé,

après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président, (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022 et (iii) du présent rapport,

de constater que le report à nouveau, après affectation du résultat, objet de la deuxième décision, s'élèvera à un solde déficitaire de -8 770 087 €,

de rappeler que le poste « Prime d'émission », s'élève au 31 décembre 2022 à un solde bénéficiaire de 9 417 345 €,

de décider, sous la condition suspensive de l'adoption de la deuxième décision, d'imputer la somme de -8 770 087 € du compte « Report à nouveau » déficitaire sur le compte « Prime d'émission » tel qu'il figure dans les comptes au 31 décembre 2022, qui sera ainsi ramenée de 9 417 345 € à 647 258 €.

Il vous sera proposé **de constater** qu'après ces imputations, le compte « Report à nouveau » est ramené à 0 €.

4. Conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce

Il vous sera proposé, après avoir pris connaissance (i) du rapport spécial du Président mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce et (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,

de prendre acte des conclusions desdits rapports,

d'approuver successivement les conventions qui y sont mentionnées.

5. Transfert de siège social de la Société et modification des statuts

Il vous sera proposé,

après avoir pris connaissance du présent rapport,

de ratifier le transfert du siège social de la Société à compter du 3 octobre 2022 au 60 rue François 1er - 75008 Paris

de décider, en conséquence de ce qui précède, de modifier corrélativement l'article 3 (Siège social) des Statuts ainsi qu'il suit

« Article 3. Siège social

Le siège social est fixé au :

60 rue François 1er - 75008 Paris

Il peut être transféré en tout endroit du même département ou dans un département limitrophe, par une simple décision du Président de la Société, sous réserve de ratification de cette décision par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés prise à la majorité simple visée à l'article 19.2 ci-dessous et partout ailleurs en vertu d'une décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés prise à la majorité simple visée à l'article 19.2 ci-dessous. »

* * *

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à adopter le texte des décisions que nous soumettons à votre approbation.

Le Président

Gilles Bertaux

Livestorm

X 

Signatory: Gilles Bertaux

Email of signatory: gilles@livestorm.co

Timestamp: mardi 20 juin 2023 12:22 UTC

[Clôture 2022] Rapport du Président

Contract ID

6481e5668dad349635a1a61a

Filename

[Clôture 2022] Rapport du Président + Livestorm contract.pdf

Livestorm

Gilles Bertaux

Signatory: Gilles Bertaux

Email of signatory: gilles@livestorm.co

Timestamp: mardi 20 juin 2023 12:22 UTC

	What	When	Where
	Signed by Gilles Bertaux gilles@livestorm.co	20 juin 2023 12:22 UTC	IP 94.168.110.74 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
	Sent for signing by Lou Malhuret lou@livestorm.co	20 juin 2023 11:36 UTC	IP 2a01:e34:ecb3:b040:c86b:55e8:99a0:7b8b Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/113.0.0.0 Safari/537.36
	Created by Lou Malhuret lou@livestorm.co	8 juin 2023 14:27 UTC	IP 2a01:e34:ecb3:b040:f487:22aa:3321:5a77 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/113.0.0.0 Safari/537.36

LIVESTORM

Société par actions simplifiée au capital de 21.269,72 euros

Siège social : 60 rue François 1er, 75008 Paris

820 434 439 RCS Paris (la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR VOIE DE CONSULTATION

ÉCRITE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 29 JUIN 2023

Les associés de la Société ont adopté ce jour, par voie de consultation écrite, les décisions ci-dessous.

Le Président a constaté que 17 associés ont fait part de leur vote préalablement à la présente consultation, représentant 2 126 972 actions sur les 2 126 972 actions composant le capital social de la Société. Le Président a constaté en conséquence que la majorité requise pour la consultation était réunie.

La consultation écrite des associés porte sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3. Imputation « report à nouveau » débiteur sur la « prime d'émission » ;
4. Conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ;
5. Transfert de siège social de la Société et modification des statuts.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et Quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du Rapport de gestion du Président et (ii) du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022 ,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 , tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

prennent acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts ;

En conséquence, **donnent** quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Nombre de voix pour : 2 126 972

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0
Cette décision est adoptée

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du Rapport de gestion du Président et (ii) du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022,

constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font ressortir une perte de -8 770 087 euros contre une perte de -8 022 770 euros au titre de l'exercice précédent.

décident d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice au poste « Report à Nouveau », qui s'élèvera après affectation à un solde débiteur de -8 770 087 euros

Conformément à la loi, les Associés **prennent acte** qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices sociaux.

Nombre de voix pour : 2 126 972
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Cette décision est adoptée

TROISIÈME RÉOLUTION

Imputation « report à nouveau » débiteur sur la « prime d'émission »

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du Rapport de gestion du Président et (ii) du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022,

après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre, 2022

constate que le « Report à Nouveau », après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, objet de la deuxième résolution, s'élèvera à un solde débiteur de -8 770 087 euros,

rappelle que le poste « Prime d'émission », s'élève au 31 décembre 2022 à un solde positif de 9 417 345 euros,

décide, sous la condition suspensive de l'adoption de la deuxième résolution, d'imputer la somme de -8 770 087 euros du compte « Report à nouveau » débiteur sur le compte « prime d'émission » tel qu'il figure dans les comptes au 31 décembre 2022, qui sera ainsi ramenée de 9 417 345 euros à 647 258 euros.

L'Assemblée générale **constate** qu'après ces imputations, le compte « Report à nouveau » est ramené à 0 euros.

Nombre de voix pour : 2 126 972
Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Cette décision est adoptée

QUATRIÈME RÉOLUTION

Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du rapport spécial du Président mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce et (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,

prennent acte des conclusions desdits rapports,

approuvent successivement les conventions qui y sont mentionnées.

Nombre de voix pour : 2 126 972

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Cette décision est adoptée

CINQUIÈME RÉOLUTION

Transfert de siège social de la Société et modification des statuts

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

de ratifier le transfert du siège social de la Société à compter du 3 octobre 2022 au 60 rue François 1er - 75008 Paris

de décider, en conséquence de ce qui précède, de modifier corrélativement l'article 3 (Siège social) des Statuts ainsi qu'il suit

« Article 3. Siège social

Le siège social est fixé au :

60 rue François 1er - 75008 Paris

Il peut être transféré en tout endroit du même département ou dans un département limitrophe, par une simple décision du Président de la Société, sous réserve de ratification de cette décision par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés prise à la majorité simple visée à l'article 19.2 ci-dessous et partout ailleurs en vertu d'une décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés prise à la majorité simple visée à l'article 19.2 ci-dessous. »

Nombre de voix pour : 2 126 972

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0
Cette décision est adoptée

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par les membres du Comité Stratégique.

Monsieur Gilles Bertaux

Président et membre du comité stratégique

Gilles Bertaux

X

Signatory: Gilles Bertaux

Email of signatory: gilles@lvestorm.co

Timestamp: jeudi 29 juin 2023 16:00 UTC

Monsieur Tom Forlini

Membre du comité stratégique

Tom Forlini

X

Signatory: Tom Forlini

Email of signatory: tom@lvestorm.co

Timestamp: jeudi 29 juin 2023 12:51 UTC

Monsieur Adrien Neel pour Madame Clarisse Blandin

Membre du comité stratégique

X

Signatory: Adrien Neel

Email of signatory: adrien.neel@bpifrance.fr

Timestamp: vendredi 30 juin 2023 12:57 UTC

Monsieur Cyril Guenoun

Membre du comité stratégique

X

Signatory: Guenoun

Email of signatory: cyril@aglaeventures.com

Timestamp: vendredi 30 juin 2023 10:33 UTC

[Clôture 2022] PV consultation écrite des associés

Contract ID

648adf582353a7530e825

Filename

[Clôture 2022] PV consultation écrite des associés + Livestorm contract.pdf

Livestorm



Signatory: Gilles Bertaux

Email of signatory: gilles@livestorm.co

Timestamp: jeudi 29 juin 2023 16:00 UTC

Other Party



Signatory: Tom Forlini

Email of signatory: tom@livestorm.co

Timestamp: jeudi 29 juin 2023 12:51 UTC



Signatory: Guenoun

Email of signatory: cyril@aglaeventures.com

Timestamp: vendredi 30 juin 2023 10:33 UTC



Signatory: Adrien Neel

Email of signatory: adrien.neel@bpifrance.fr

Timestamp: vendredi 30 juin 2023 12:57 UTC

What	When	Where
 Signed by Adrien Neel adrien.neel@bpifrance.fr	30 juin 2023 12:57 UTC	IP 212.234.159.78 Mozilla/5.0 (Windows NT 10.0; Win64; x64) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Viewed by Adrien Neel adrien.neel@bpifrance.fr	30 juin 2023 12:56 UTC	IP 212.234.159.78 Mozilla/5.0 (Windows NT 10.0; Win64; x64) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36

What	When	Where
 Sent for signing by Angélique Lombardo angelique@livestorm.co	30 juin 2023 12:52 UTC	IP 2a01:cb1d:8964:d400:bd0b:8272:9ef8:8212 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Signed by Guenoun cyril@aglaeventures.com	30 juin 2023 10:33 UTC	IP 2a01:cb06:a069:99a0:20a0:5213:4561:6f5a Mozilla/5.0 (iPhone; CPU iPhone OS 16_5_1 like Mac OS X) AppleWebKit/605.1.15 (KHTML, like Gecko) Version/16.5.1 Mobile/15E148 Safari/604.1
 Viewed by Guenoun cyril@aglaeventures.com	30 juin 2023 10:32 UTC	IP 2a01:cb06:a069:99a0:20a0:5213:4561:6f5a Mozilla/5.0 (iPhone; CPU iPhone OS 16_5_1 like Mac OS X) AppleWebKit/605.1.15 (KHTML, like Gecko) Version/16.5.1 Mobile/15E148 Safari/604.1
 Sent for signing by Angélique Lombardo angelique@livestorm.co	30 juin 2023 10:12 UTC	IP 2a01:cb1d:8964:d400:bd0b:8272:9ef8:8212 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Signed by Gilles Bertaux gilles@livestorm.co	29 juin 2023 16:00 UTC	IP 178.84.105.244 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Signed by Tom Forlini tom@livestorm.co	29 juin 2023 12:51 UTC	IP 2a01:e34:ec38:2930:b457:647d:7f02:db35 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Viewed by Tom Forlini tom@livestorm.co	29 juin 2023 12:50 UTC	IP 2a01:e34:ec38:2930:b457:647d:7f02:db35 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Sent for signing by Angélique Lombardo angelique@livestorm.co	29 juin 2023 12:40 UTC	IP 2a01:cb1d:8964:d400:d4a2:817e:e072:3cf3 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Created by Lou Malhuret lou@livestorm.co	15 juin 2023 09:53 UTC	IP 2a01:e34:ecb3:b040:5c60:d8f:37f:b819 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/113.0.0.0 Safari/537.36

LIVESTORM

Société par actions simplifiée au capital de 21.269,72 euros

Siège social : 60 rue François 1er, 75008 Paris

820 434 439 RCS Paris (la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR VOIE DE CONSULTATION

ÉCRITE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 29 JUIN 2023

Les associés de la Société ont adopté ce jour, par voie de consultation écrite, les décisions ci-dessous.

Le Président a constaté que 17 associés ont fait part de leur vote préalablement à la présente consultation, représentant 2 126 972 actions sur les 2 126 972 actions composant le capital social de la Société. Le Président a constaté en conséquence que la majorité requise pour la consultation était réunie.

La consultation écrite des associés porte sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3. Imputation « report à nouveau » débiteur sur la « prime d'émission » ;
4. Conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ;
5. Transfert de siège social de la Société et modification des statuts.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et Quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du Rapport de gestion du Président et (ii) du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022 ,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 , tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

prennent acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts ;

En conséquence, **donnent** quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Nombre de voix pour : 2 126 972

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0
Cette décision est adoptée

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du Rapport de gestion du Président et (ii) du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022,

constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font ressortir une perte de -8 770 087 euros contre une perte de -8 022 770 euros au titre de l'exercice précédent.

décident d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice au poste « Report à Nouveau », qui s'élèvera après affectation à un solde débiteur de -8 770 087 euros

Conformément à la loi, les Associés **prennent acte** qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices sociaux.

Nombre de voix pour : 2 126 972
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Cette décision est adoptée

TROISIÈME RÉOLUTION

Imputation « report à nouveau » débiteur sur la « prime d'émission »

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du Rapport de gestion du Président et (ii) du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022,

après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre, 2022

constate que le « Report à Nouveau », après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, objet de la deuxième résolution, s'élèvera à un solde débiteur de -8 770 087 euros,

rappelle que le poste « Prime d'émission », s'élève au 31 décembre 2022 à un solde positif de 9 417 345 euros,

décide, sous la condition suspensive de l'adoption de la deuxième résolution, d'imputer la somme de -8 770 087 euros du compte « Report à nouveau » débiteur sur le compte « prime d'émission » tel qu'il figure dans les comptes au 31 décembre 2022, qui sera ainsi ramenée de 9 417 345 euros à 647 258 euros.

L'Assemblée générale **constate** qu'après ces imputations, le compte « Report à nouveau » est ramené à 0 euros.

Nombre de voix pour : 2 126 972
Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Cette décision est adoptée

QUATRIÈME RÉOLUTION

Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du rapport spécial du Président mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce et (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,

prennent acte des conclusions desdits rapports,

approuvent successivement les conventions qui y sont mentionnées.

Nombre de voix pour : 2 126 972

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Cette décision est adoptée

CINQUIÈME RÉOLUTION

Transfert de siège social de la Société et modification des statuts

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

de ratifier le transfert du siège social de la Société à compter du 3 octobre 2022 au 60 rue François 1er - 75008 Paris

de décider, en conséquence de ce qui précède, de modifier corrélativement l'article 3 (Siège social) des Statuts ainsi qu'il suit

« Article 3. Siège social

Le siège social est fixé au :

60 rue François 1er - 75008 Paris

Il peut être transféré en tout endroit du même département ou dans un département limitrophe, par une simple décision du Président de la Société, sous réserve de ratification de cette décision par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés prise à la majorité simple visée à l'article 19.2 ci-dessous et partout ailleurs en vertu d'une décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés prise à la majorité simple visée à l'article 19.2 ci-dessous. »

Nombre de voix pour : 2 126 972

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0
Cette décision est adoptée

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par les membres du Comité Stratégique.

Monsieur Gilles Bertaux

Président et membre du comité stratégique

Gilles Bertaux

X

Signatory: Gilles Bertaux

Email of signatory: gilles@lvestorm.co

Timestamp: jeudi 29 juin 2023 16:00 UTC

Monsieur Tom Forlini

Membre du comité stratégique

Tom Forlini

X

Signatory: Tom Forlini

Email of signatory: tom@lvestorm.co

Timestamp: jeudi 29 juin 2023 12:51 UTC

Monsieur Adrien Neel pour Madame Clarisse Blandin

Membre du comité stratégique

X

Signatory: Adrien Neel

Email of signatory: adrien.neel@bpifrance.fr

Timestamp: vendredi 30 juin 2023 12:57 UTC

Monsieur Cyril Guenoun

Membre du comité stratégique

X

Signatory: Guenoun

Email of signatory: cyril@aglaeaventures.com

Timestamp: vendredi 30 juin 2023 10:33 UTC

[Clôture 2022] PV consultation écrite des associés

Contract ID

648adf582353a7530e825

Filename

[Clôture 2022] PV consultation écrite des associés + Livestorm contract.pdf

Livestorm



Signatory: Gilles Bertaux

Email of signatory: gilles@livestorm.co

Timestamp: jeudi 29 juin 2023 16:00 UTC

Other Party



Signatory: Tom Forlini

Email of signatory: tom@livestorm.co

Timestamp: jeudi 29 juin 2023 12:51 UTC



Signatory: Guenoun

Email of signatory: cyril@aglaeventures.com

Timestamp: vendredi 30 juin 2023 10:33 UTC



Signatory: Adrien Neel

Email of signatory: adrien.neel@bpifrance.fr

Timestamp: vendredi 30 juin 2023 12:57 UTC

What	When	Where
 Signed by Adrien Neel adrien.neel@bpifrance.fr	30 juin 2023 12:57 UTC	IP 212.234.159.78 Mozilla/5.0 (Windows NT 10.0; Win64; x64) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Viewed by Adrien Neel adrien.neel@bpifrance.fr	30 juin 2023 12:56 UTC	IP 212.234.159.78 Mozilla/5.0 (Windows NT 10.0; Win64; x64) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36

What	When	Where
 Sent for signing by Angélique Lombardo angelique@livestorm.co	30 juin 2023 12:52 UTC	IP 2a01:cb1d:8964:d400:bd0b:8272:9ef8:8212 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Signed by Guenoun cyril@aglaeventures.com	30 juin 2023 10:33 UTC	IP 2a01:cb06:a069:99a0:20a0:5213:4561:6f5a Mozilla/5.0 (iPhone; CPU iPhone OS 16_5_1 like Mac OS X) AppleWebKit/605.1.15 (KHTML, like Gecko) Version/16.5.1 Mobile/15E148 Safari/604.1
 Viewed by Guenoun cyril@aglaeventures.com	30 juin 2023 10:32 UTC	IP 2a01:cb06:a069:99a0:20a0:5213:4561:6f5a Mozilla/5.0 (iPhone; CPU iPhone OS 16_5_1 like Mac OS X) AppleWebKit/605.1.15 (KHTML, like Gecko) Version/16.5.1 Mobile/15E148 Safari/604.1
 Sent for signing by Angélique Lombardo angelique@livestorm.co	30 juin 2023 10:12 UTC	IP 2a01:cb1d:8964:d400:bd0b:8272:9ef8:8212 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Signed by Gilles Bertaux gilles@livestorm.co	29 juin 2023 16:00 UTC	IP 178.84.105.244 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Signed by Tom Forlini tom@livestorm.co	29 juin 2023 12:51 UTC	IP 2a01:e34:ec38:2930:b457:647d:7f02:db35 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Viewed by Tom Forlini tom@livestorm.co	29 juin 2023 12:50 UTC	IP 2a01:e34:ec38:2930:b457:647d:7f02:db35 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Sent for signing by Angélique Lombardo angelique@livestorm.co	29 juin 2023 12:40 UTC	IP 2a01:cb1d:8964:d400:d4a2:817e:e072:3cf3 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
 Created by Lou Malhuret lou@livestorm.co	15 juin 2023 09:53 UTC	IP 2a01:e34:ecb3:b040:5c60:d8f:37f:b819 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/113.0.0.0 Safari/537.36

LIVESTORM

Société par actions simplifiée au capital de 21.269,72 euros

Siège social : 60 rue François 1er - 75008 Paris

820 434 439 RCS Paris

(la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous consultons en vue de prendre les décisions des associés de la Société (les « **Associés** ») pour vous rendre compte de l'activité de la Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

a. Situation de la Société et résultat de cette activité

Il est rappelé que la Société a pour activité principale l'édition d'une solution logicielle dédiée à l'organisation de conférences et réunions en ligne.

Nous vous informons dans un premier temps des opérations significatives intervenues au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Par décisions du Président de la Société en date du 6 avril 2022 sur délégation de compétence consentie par les associés de la Société aux termes des décisions unanimes en date du 6 novembre 2020 (les« **DUA** »), il a été décidé l'attribution de 2.101 BSPCE chacun exerçable au prix de 37,56 euros pour la souscription d'une action ordinaire représentant 0,01 euro de valeur nominale et 37,55 euros de prime d'émission chacune, et décide en conséquence de cette attribution, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant maximum de 21,01 euros à l'occasion de l'exercice par les porteurs de leurs BSPCE, en une ou plusieurs fois.

Par décisions du Président de la Société en date du 6 avril 2022 sur délégation de compétence consentie par les associés de la Société aux termes des décisions unanimes en date du 6 novembre 2020 (les« **DUA** »), il a été décidé l'attribution de 2.101 BSPCE chacun exerçable au prix de 37,56 euros pour la souscription d'une action ordinaire représentant 0,01 euro de valeur nominale et 37,55 euros de prime d'émission chacune, et décide en conséquence de cette attribution, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant maximum de 21,01 euros à l'occasion de l'exercice par les porteurs de leurs BSPCE, en une ou plusieurs fois.

Aux termes des décisions prises par voie de consultation écrite en date du 30 septembre 2022, les associés de la Société ont approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que le transfert de siège social de la Société.

L'activité de la Société au cours de l'exercice se trouve résumée dans les paragraphes ci-après, regroupant les postes les plus significatifs.

Le total des charges d'exploitation ressort à **22 691 637 €**.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de **9 455 543 €** à **12 132 251 €**.

Le résultat d'exploitation ressort à **-8 730 320 €** contre **-7 948 488 €** pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de **-144 548 €** contre **-152 486 €** pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de **-8 874 869 €**, contre **-8 100 974 €** au 31 décembre 2020.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un **résultat déficitaire de -8 770 087 €**. Ce résultat se trouve en régression par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de **-8 022 770 €**.

b. L'activité en matière de recherche et développement

La Société a engagé **1 469 988 €** en frais de recherche et développement. Plusieurs projets de développement internes liés au produit ont été réalisés. Ces projets nettement individualisables ont un sous-jacent technique et un objectif de rentabilité commerciale défini. Les coûts liés à ces projets sont donc comptabilisés à l'actif.

c. Évolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

L'activité de la Société devrait se poursuivre de manière à améliorer les résultats du prochain exercice.

d. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice sous revue

Par décisions du Président de la Société en date du 10 février 2023, le Président de la Société a constaté la réalisation définitive d'une augmentation de capital social, résultant de l'exercice de 87 BSPCE, d'un montant de 0,87 euros par la création et l'émission de 87 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Aucun autre évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice sous revue.

2. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice qui sont soumis à l'approbation de l'assemblée ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les principaux postes du bilan ainsi que le compte de résultat figurent ci-dessus.

3. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la totalité de la perte s'élevant à **-8 770 087 €** de l'exercice clos le 31 décembre 2022 au compte « *Report à Nouveau* », qui s'élèvera, après affectation, à **-8 770 087 €**.

Puis, nous vous proposons d'imputer la somme de **-8 770 087 €** du compte « *Report à nouveau* » déficitaire sur le compte « *Prime d'émission* » tel qu'il figure dans les comptes au 31 décembre 2022, qui s'élèvera, après affectation, à **647 258 €**, et ainsi rapporter le compte « *Report à Nouveau* » à **0 €**.

4. Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

5. Dettes fournisseurs et créances clients ventilées par échéance

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2022 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau ci-dessous :

Factures Clients						
	0 jours (indicatif)	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	303					235
Montant des factures concernées (TTC)	683 610,50 €	35 460,31 €	77 552,96 €	27 762,54 €	28 527,24 €	169 303,05 €
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice	4,67%	0,24%	0,53%	0,19%	0,19%	1,16%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues					4	4
Montant total des factures exclues (HT ou TTC)					15 194,60 €	15 194,60 €
(C) Délais de paiements de référence utilisés (contractuel ou délai légal - Article L441-6 ou L443-1 du code de						
Délais de paiement utilisées pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 60 jours					

Factures Fournisseurs						
	0 jours (indicatif)	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	34					6
Montant des factures concernées (TTC)	458 332,80 €	1 482,89 €	3 015,00 €	- €	10 968,18 €	15 466,07 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	4,11%	0,01%	0,03%	0,00%	0,10%	0,14%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues (HT ou TTC)						
(C) Délais de paiements de référence utilisés (contractuel ou délai légal - Article L441-6 ou L443-1 du code de commerce						
Délais de paiement utilisées pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 60 jours					

6. Filiales, participations et sociétés contrôlées

La Société n'a pris aucune participation et ne s'est assurée le contrôle d'aucune autre société ayant son siège social sur le territoire de la République française au cours de l'exercice écoulé (article L. 233-6, alinéa 1, du Code de commerce).

Il est précisé qu'en date du 15 avril 2021, la Société a immatriculé la filiale américaine Livestorm, Inc.

7. Conventions réglementées (art. L.227-10 du Code de Commerce)

Il existe quatre (4) conventions réglementées relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 , présentée dans le rapport spécial du Président et dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes, à savoir :

1. La rémunération brute versée à Monsieur Gilles Bertaux en sa qualité de Président de la Société, d'un montant de total de **86 221 €** pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
2. La rémunération brute versée à Monsieur Vincent Garreau en sa qualité de Directeur Général de la Société, d'un montant de total de **86 390 €** pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
3. La rémunération brute versée à Monsieur Tom Forlini en sa qualité de Directeur Général de la Société, d'un montant de total de **86 465 €** pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
4. La rémunération brute versée à Monsieur Robin Lambert en sa qualité de Directeur Général de la Société, d'un montant de total de **86 350 €** pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 .

8. Dépenses somptuaires visées aux articles 39-4 et 223 quater du CGI

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

9. Situation des mandataires sociaux et des commissaires aux comptes

a. Président

Le Président, Monsieur Gilles Bertaux, a été nommé pour une durée de 5 ans par décision unanime des associés en date du 6 novembre 2020.

b. Directeurs Généraux

Monsieur Vincent Garreau, a été nommé pour une durée de 5 ans par décision unanime des associés en date du 6 novembre 2020.

Monsieur Tom Forlini, a été nommé pour une durée de 5 ans par décision unanime des associés en date du 6 novembre 2020.

Monsieur Robin Lambert, a été nommé pour une durée de 5 ans par décision unanime des associés en date du 6 novembre 2020.

c. Membres du Comité Stratégique

Les membres et censeurs du Comité Stratégique, été nommé pour une durée de 5 ans par décision unanime des associés en date du 6 novembre 2020, leur mandat venant à expiration à l'issue de la décision collective des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Monsieur Gilles BERTAUX, Président et membre du Comité Stratégique,
- Monsieur Tom FORLINI, membre du Comité Stratégique,
- Bpifrance Investissement, représentée par Monsieur Jean-Patrice Anciaux, membre du Comité Stratégique,
- Aglaé Ventures, représentée par Monsieur Cyril Guenon, membre du Comité Stratégique,
- Madame Clarisse Blandin, censeur du Comité Stratégique,
- Raise Ventures, représentée par Monsieur François Collet, censeur du Comité Stratégique.

d. Commissaires aux comptes

Le Commissaire aux comptes de la Société Acefi CL a été nommé pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31

décembre 2024 aux termes des Décisions Unanimes en date du 7 juin 2019.

10. Options de souscription ou d'achat d'actions (article L. 225-184 du code de commerce) et attributions gratuites d'actions (article L. 225-197-4 du code de commerce)

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions ou attribution gratuite d'actions n'ont été attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

11. Prêts interentreprises

La Société n'ayant pas procédé à de telles opérations au cours de l'exercice écoulé, elle n'est pas tenue d'établir un rapport spécial.

12. Communication au comité social et économique (article L. 2323-8 du code du travail)

La Société dispose d'un comité social et économique, elle est tenue à la communication au comité social et économique de l'ensemble des documents obligatoirement soumis à l'assemblée générale annuelle de la Société.

13. Contrôle des pratiques anticoncurrentielles (article L. 464-2, I-ALINÉA 5 du code de commerce)

Nous vous informons que la société n'a pas fait l'objet de condamnation mentionnée à l'article L. 464-2 du code de commerce.

14. Information sur les capitaux propres

Selon les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, et tels que présentés ci-dessus, les capitaux propres de la Société ne sont pas inférieurs à la moitié du capital social.

* *

*

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes les questions que pourraient susciter les comptes qui viennent de vous être présentés et, vous fournir toutes informations complémentaires sur l'activité de la Société.

Le Président

Gilles Bertaux

Livestorm


X _____

Signatory: Gilles Bertaux

Email of signatory: gilles@livestorm.co

Timestamp: mardi 20 juin 2023 12:22 UTC

[Clôture 2022] Rapport de Gestion

Contract ID

6481eb105a6a021a7247b661

Filename

[Clôture 2022] Rapport de Gestion + Livestorm contract.pdf

Livestorm

Gilles Bertaux

Signatory: Gilles Bertaux

Email of signatory: gilles@livestorm.co

Timestamp: mardi 20 juin 2023 12:22 UTC

	What	When	Where
	Signed by Gilles Bertaux gilles@livestorm.co	20 juin 2023 12:22 UTC	IP 94.168.110.74 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/114.0.0.0 Safari/537.36
	Sent for signing by Lou Malhuret lou@livestorm.co	20 juin 2023 11:36 UTC	IP 2a01:e34:ecb3:b040:c86b:55e8:99a0:7b8b Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/113.0.0.0 Safari/537.36
	Created by Lou Malhuret lou@livestorm.co	8 juin 2023 14:52 UTC	IP 2a01:e34:ecb3:b040:f487:22aa:3321:5a77 Mozilla/5.0 (Macintosh; Intel Mac OS X 10_15_7) AppleWebKit/537.36 (KHTML, like Gecko) Chrome/113.0.0.0 Safari/537.36



LIVESTORM SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 21.269,72 euros

Siège social
60 rue François 1^{er}
75008 PARIS

RCS. Paris 820 434 439

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société LIVESTORM SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LIVESTORM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le 20 juin 2023

DocuSigned by:
Benjamin Larrere
DF12867D42DF466...

Le Commissaire aux Comptes

ACEFI CL

Benjamin LARRERE

Comptes annuels

BILAN ACTIF

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 795 161	805 943	989 217	123
Concessions, brevets et droits similaires	15 291	15 291		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	287 888	137 929	149 959	109
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	86 282	178 853	-92 571	-52
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	384 140	495 346	-111 206	-22
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 568 762	1 633 363	935 399	57
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 730	19 832	-7 101	-36
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 076 620	1 543 124	-466 504	-30
Autres (3)	769 330	475 571	293 760	62
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 178 711	17 088 378	-7 909 667	-46
Charges constatées d'avance(3)	657 757	795 475	-137 718	-17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 695 149	19 922 380	-8 227 231	-41
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 263 911	21 555 743	-7 291 832	-34

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 21 269)	21 269	21 269		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 417 345	17 440 115	-8 022 770	-46
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-8 770 087	-8 022 770	-747 317	-9
SITUATION NETTE	668 526	9 438 614	-8 770 087	-93
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	668 526	9 438 614	-8 770 087	-93
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	41 400		41 400	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	41 400		41 400	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	5 645 134	5 665 000	-19 866	
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	695 872	573 136	122 736	21
Dettes fiscales et sociales	2 000 740	1 760 425	240 315	14
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	83 706	52 022	31 684	61
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	5 088 102	4 056 972	1 031 130	25
TOTAL DETTES	13 513 555	12 107 555	1 405 999	12
Ecarts de conversion passif	40 430	9 574	30 856	322
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	14 263 911	21 555 743	-7 291 832	-34
(1) Dont à plus d'un an	4 985 000	5 575 000		
(1) Dont à moins d'un an	8 528 555	6 532 555		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	12 439 976	100	10 584 608	100	1 855 368	18
dont à l'exportation : 6 748 332		54		53		
Montant net du chiffre d'affaires	12 439 976	100	10 584 608	100	1 855 368	18
Production stockée						
Production immobilisée	1 469 988	12	552 809	5	917 179	166
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 200		9 656		-5 456	-57
Autres produits	47 153		22 902		24 251	106
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13 961 317	112	11 169 974	106	2 791 343	25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	9 902 868	80	9 291 120	88	611 748	7
Impôts, taxes et versements assimilés	135 433	1	91 499	1	43 934	48
Salaires et traitements	8 622 977	69	6 718 786	63	1 904 191	28
Charges sociales	3 509 274	28	2 736 757	26	772 517	28
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	421 198	3	214 419	2	206 778	96
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	15 195				15 195	
Dotations aux provisions						
Autres charges	84 692	1	65 881	1	18 811	29
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	22 691 637	182	19 118 463	181	3 573 175	19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 730 320	-70	-7 948 488	-75	-781 832	-10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

160 211

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	13 943		1 702		12 241	719
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 240				5 240	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	19 183		1 702		17 480	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	163 731	1	154 188	1	9 543	6
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	163 731	1	154 188	1	9 543	6
RÉSULTAT FINANCIER	-144 548	-1	-152 486	-1	7 937	5
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-8 874 869	-71	-8 100 974	-77	-773 895	-10
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	14 583				14 583	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	801				801	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 384				15 384	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 477		6 414		-4 937	-77
Sur opérations en capital	22 346				22 346	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	46 742				46 742	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	70 565	1	6 414		64 151	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-55 181		-6 414		-48 767	-760
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-159 962	-1	-84 618	-1	-75 344	-89
TOTAL DES PRODUITS	13 995 884	113	11 171 677	106	2 824 207	25
TOTAL DES CHARGES	22 765 971	183	19 194 446	181	3 571 525	19
Bénéfice ou Perte	-8 770 087	-70	-8 022 770	-76	-747 317	-9

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 14 263 910,97 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -8 770 087,24 Euros.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été mis en oeuvre au mois de novembre entraînant la suppression de 13 postes de travail.

Les Associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Président, ont ratifié le transfert du siège social de la Société à compter du 3 octobre 2022 au 60 rue François 1er - 75008 Paris.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Société a engagé 1 469 988 € en frais de recherche et développement. Plusieurs projets de développement internes liés au produit ont été réalisés. Ces projets nettement individualisables ont un sous-jacent technique et un objectif de rentabilité commerciale défini. Les coûts liés à ces projets sont donc comptabilisés à l'actif.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations générales	5 ans
- Matériel de bureau et informat	2 à 3 ans
- Mobilier	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉLÉMENTS POST CLOTÛRE

Par décisions du Président de la Société en date du 10 février 2023, le Président de la Société a constaté la réalisation définitive d'une augmentation de capital social, résultant de l'exercice de 87 BSPCE, d'un montant de 0,87 euros par la création et l'émission de 87 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

INFORMATIONS RELATIVE AUX FILIALES ET AUX PARTICIPATIONS

LIVESTORM SAS détient à 100% la société LIVESTORM INC (USA)

LIVESTORM INC a clôturé l'exercice 2022 avec un résultat comptable de +24.780 USD, des capitaux propres de - 533.218 USD et un chiffre d'affaires de 840.796 USD.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	988 313		1 320 029
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	153 220		287 888
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	3 124		13 217
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	298 259		4 736
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			301 383		17 953
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		495 346		129 877
TOTAL			495 346		129 877
TOTAL GENERAL			1 938 262		1 755 747

ETAT DES IMMOBILISATIONS

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				2 308 342	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	137 929			303 179	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		16 340			
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier		21 209		281 786	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL					37 549	281 786	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				241 083	384 140	
TOTAL					241 083	384 140	
TOTAL GENERAL			137 929	278 633	3 277 448		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		182 370	330 812		513 182
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL		182 370	330 812		513 182
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 324	2 644	3 968	
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	121 205	93 083	18 785	195 504
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		122 529	95 727	22 752	195 504
TOTAL GENERAL		304 899	426 539	22 752	708 686

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
---------	--	--	------------------------------------	---------------	--	------------------------------------

ETAT DES AMORTISSEMENTS

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Frais d’émission d’emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

--	--	--	--

ACTIF CIRCULANT

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	384 140		384 140
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	15 195	15 195	
	Autres créances clients	1 076 620	1 076 620	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	8 000	8 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 569	16 569	
	Impôts sur les bénéfices	4 618		4 618
	Etat & autres	37 499	37 499	
	coll. publiques	159 733	159 733	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	521 368	521 368	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	21 544	21 544	
	Charges constatées d'avance	657 757	657 757	
TOTAUX		2 903 042	2 514 284	388 758
(1)	Montant			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	des			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	657 757
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	657 757

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	140 000
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	318 442

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	5 645 134	660 134	4 985 000	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	695 872	695 872		
Personnel & comptes rattachés	614 926	614 926		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 047 449	1 047 449		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	262 448	262 448		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	75 917	75 917		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	83 706	83 706		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 088 102	5 088 102		
TOTAUX	13 513 555	8 528 555	4 985 000	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 088 102
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 088 102

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 134
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 902
Dettes fiscales et sociales	868 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 135 058

LES EFFECTIFS

LIVESTO - Sas LIVESTORM

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	119,00	116,00
Ingénieurs et cadres	119,00	116,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		